

FISCALITÉ ÉNERGÉTIQUE OPTIMISATION CSPE

TAXE DE CONTRIBUTION AU SERVICE PUBLIC DE L'ÉLECTRICITÉ

*Diminuez votre facture d'électricité
en bénéficiant d'un taux réduit de fiscalité
énergétique selon votre secteur et votre activité*

OBJECTIFS

- Obtenir un **remboursement de votre trop-payé** sans avoir à solliciter votre fournisseur d'énergie
- Accéder au **taux réduit de fiscalité** auquel vous avez droit pour réduire votre facture énergétique

NOTRE PROPOSITION

- Entretien préalable : vérification de votre **éligibilité**, récupération des informations déclaratives, questionnement sur le **procédé industriel de l'entreprise**
- Préparation du dossier et **dépôt du dossier de déclaration** auprès du fournisseur d'énergie et du service des Douanes
- Transmission de compétences : accompagnement de la **montée en compétence** d'une personne dans l'entreprise qui pourra effectuer chaque année les formalités nécessaires

LES +

- **Pas d'avance de frais** jusqu'au reversement du trop-versé
- Accompagnement **expert** personnalisé
- Gain d'autonomie pour **perpétuer les exonérations obtenues**



SOLUCCIO
Développement durable



PUBLIC

Entreprises exploitant au moins une installation industrielle et électro-intensive



TARIF

Sur devis



POUR ALLER PLUS LOIN

- Newsletter QSE/DD
- Point Energie